

DECISION 36/25

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Travaux de remplacement de l'ensemble de l'éclairage – Salle des fêtes

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

De retenir l'offre de l'entreprise SANI-ELEC – 2 Bis rue de Larney – 39600 ARBOIS pour un montant de 13 924.00€ TTC.

Arbois, le 30 octobre 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE